



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 NOVEMBRE 2024

N° C14_11_2024_02 - Cession de 2 logements à AUBIGNE 5 rue des écoles et 2 rue Saint Cybard (annexes)

Annexe(s) :

- *Avis des domaines*
- *Plan bornage*

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	51	15	66	24

Pour : 66	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze novembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, La Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, ARCHAIMBAULT Monique, BARRE Daniel, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BONNET Line, BOUCHEREAU Isabelle, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, DELEZAY Gaëtan, MARTIN Patrick, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GABOREAU Bernard, GAYET Olivier, GRASSWILL François, GUERY Patrice, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, KLINGLER Sarah, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POINT Jean-Luc, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SARRAZIN Nathalie, MAUZE Marie-Madeleine, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

BALLAND Cyril (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), BAUDON Christian (pouvoir donné à GRASSWILL François), BAUMGARTEN Christian (pouvoir donné à THIBAUT Evelyne), BERTHONNEAU Frédéric (pouvoir donné à BRUNET Sylvie), BOURDIER Christine (pouvoir donné à TROCHON Patrick), BRILLAUD Chantal (pouvoir donné à FOUCHE Patrice), CHARPENTIER Patrick (pouvoir donné à MAGNAN Jean-Christophe), DALLAUD Hélène (pouvoir donné à LABROUSSE Christophe), DOLBEAU Alain (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), GRIFFAULT Sylvain (pouvoir donné à KLINGLER Sarah), MORIN Patrick (pouvoir donné à BINET Frédérique), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à FOUCHE Etienne), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDE Laurent, BARILLOT Dorick, BARRE Gérard, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CROMER Marie-Thérèse, DODIN Patrick, FERRÉ Nicolas, GERARD Antoine, GIRAULT Anne, GUERIN Marie-Claire, HOELLINGER Gilbert, JOUANNET Paul, PICARD Christian, ROUXEL Patricia, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, SAINTIER Marie-Emmanuelle, GICQUIAUD Floriane, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, VINCENT Bernard, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe CACLIN

Cession de 2 logements à AUBIGNE 5 rue des écoles et 2 rue Saint Cybard (annexes)

Annexe(s) :

- Avis des domaines
- Plan bornage

Vu l'article L 2241-1 du CGCT,

La communauté de communes dispose d'un parc de 28 logements locatifs.

Un bilan de l'activité gestion locative a fait ressortir la volonté de la collectivité de se séparer d'une partie de son parc de logements locatifs qui n'est plus son cœur de compétence. Ainsi, certains biens ont été proposés à la vente aux locataires en place.

Considérant la proposition de vente aux locataires en place faites pour deux appartements situés à Aubigné ;

Considérant l'offre du locataire pour :

- l'appartement de 76 m² en R+1 avec 2 chambres et box garage sis au 5 rue des écoles 79110 Aubigné ;
- l'appartement vide en dessous de 69 m² en RDJ avec 2 chambres, jardinet et box garage sis au 2 rue Saint Cybard à Aubigné ;

au prix de 75 000 € net vendeur pour l'ensemble sous réserve de l'accord de son prêt bancaire ;

Le prix de vente est inférieur à l'estimation des domaines annexée, prévu au montant de 100 050 €. Cependant le logement situé 2 rue Saint Cybard nécessite de refaire l'intégralité du second œuvre du logement récupéré dans un état d'insalubrité suite au décès du dernier locataire.

Il est ainsi proposé d'accepter l'offre du locataire pour un montant de 75 000 € net vendeur pour les deux appartements mentionnés ci dessus.

Considérant l'avis de la direction générale des finances publiques en date du 24 octobre 2024 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER le président à signer l'acte de vente sous conditions suspensives pour l'ensemble immobilier de 2 logements sis au 5 rue des écoles et 2 rue Saint Cybard 79110 AUBIGNE. La parcelle est en cours de bornage (partie b de 1a84 et partie c de 37 ca issus de la division de la parcelle B0479 (plan annexé), à M. X au prix de 75 000 € (soixante quinze milles Euros) net vendeur, les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Philippe CACLIN
Date de signature : 17/11/2024
Qualité : 8ème Vice-Président en charge du cycle de l'eau

Philippe CACLIN

Le Président

Signé électroniquement par : Fabrice MICHELET
Date de signature : 17/11/2024
Qualité : Président

Fabrice MICHELET